



GOLF LYON TASSIN
Académie - Pitch & Putt

ECOLE DE GOLF

2025 - 2026





GOLF LYON TASSIN

Depuis sa création en 2016, le Golf de Lyon-Tassin est devenu le centre d'entraînement de référence de tous les golfeurs, petits et grands, débutants ou confirmés, désireux de progresser.

ÉQUIPE DE 2 ENSEIGNANTS -

Tous deux diplômés d'État, nos enseignants assurent l'encadrement et le perfectionnement : cours à thèmes, parcours accompagnés, stages individuels ou collectifs, école de golf ou cours particuliers...

Autant de formules à la carte pour découvrir, apprendre le golf et améliorer votre swing. Cette année, **Jean-Luc** continuera d'accompagner nos jeunes sur les groupes **Kids** et **Loisir**.

Romain s'occupera à 100% du groupe **Performance**.

LE GOLF LYON TASSIN C'EST -

- 1 practice de 30 postes, 230 m de longueur
- 1 pitch & putt de 9 trous (590 m) homologué FFGolf
- 1 zone de 1200 m² de putting Greens avec différents niveaux
- 1 zones de sortie de bunker

LES AVANTAGES -

- Seau de balles à 3 € au lieu de 5 €+ prêt du matériel si besoin.
- Réduction sur les cours individuels: forfait de 5 x 1h de cours à 235€ au lieu de 285€.
- Stages collectifs organisés lors des vacances de Toussaint, Février, Pâques et d'été, à des tarifs avantageux.
- Paiement en plusieurs fois sans frais.
- Réduction sur les inscriptions à partir de 2 enfants d'un même foyer inscrits la même année (5% pour le cadet, 10% pour le benjamin).

LES OBJECTIFS DE L'ECOLE DE GOLF -

- Développer les valeurs sportives, éducatives et humaines.
- Développer l'autonomie et le sens des responsabilités des jeunes joueurs.
- Développer la coordination et la technique de chacun.
- Apprendre à respecter les consignes : sécurité, étiquette, environnement, les autres...etc.
- Préparation à la compétition et aux championnats. (Trophée des gones, Junior Cup, compétitions de club ... pour ceux qui le souhaitent).
- Remise des drapeaux Golf permettant à votre enfant de connaître son niveau et de se challenger (passages en décembre et Juin).

LES NOUVEAUTÉS -

- Une trêve hivernale plus courte : au mois de Février seulement.
- Une compétition organisée chaque mois spécialement pour nos jeunes : compétitions de classement et de loisirs.



GOLF LYON TASSIN

TARIFS 2025/2026 -

	Age	Durée	Agenda	Tarifs (26 séances)
KIDS	7 ans et -	45mn	Samedi : 11h	370€
LOISIR	8-18 ans	1h	Mercredi : 14h Samedi : 10h Dimanche : 11h	490€
PERF	8-18 ans	1h30	Mercredi : 15h Samedi : 15h	630€

Vous trouverez ci-dessus l'ensemble de nos offres.

Chaque groupe sera composé d'un **minimum de 8 enfants** et d'un **maximum de 12 enfants**.

Les groupes Kids et Loisir sont encadrés par Jean Luc PREMEL.

Les cours Performances sont encadrés par Romain MABILON.



ÉCOLE DE GOLF GOLF LYON TASSIN

CALENDRIER 2025/2026



Septembre

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Janvier

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

LÉGENDE

- VACANCES SCOLAIRES
 - 10 STAGE JUNIOR (en option, tarif préférentiel pour les enfants membres de l'Ecole de Golf)
 - COURS
 - COMPÉTITION DE CLASSEMENT
 - COMPÉTITION LOISIR
- + 2 SORTIES SUR LE GOLF DE LA SORELLE PARENTS/ENFANTS AU MOIS DE MAI ET OCTOBRE

ÉCOLE DE GOLF GOLF LYON TASSIN INSCRIPTION



LICENCE FFGOLF

Création de licence

Renouvellement de licence

ENFANT

Nom - _____

Prénom - _____

Date de naissance - _____

Adresse - _____

REPRÉSENTANT LÉGAUX

Nom - _____

Nom - _____

Prénom - _____

Prénom - _____

Téléphone - _____

Téléphone - _____

Mail - _____

Mail - _____

Lien de parenté - _____

Lien de parenté - _____

LES COURS DÉBUTERONT LE 17/09/2025 JUSQU'AU 14/06/2026
UNE TRÊVE HIVERNALE SUR LE MOIS DE FÉVRIER UNIQUEMENT AURA LIEU
(HORS VACANCES SCOLAIRES)

ABONNEMENT CHOISI - 26 SÉANCES PAR AN

 **KIDS** - 45mns / semaine - 370€ par an

 **LOISIR** - 1h / semaine / 490€ par an

 **PERFORMANCE** - 1h30 / semaine / 630€ par an

ÉCOLE DE GOLF GOLF LYON TASSIN

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT

1 - OBJET

Le présent contrat a pour objet l'inscription à l'école de golf du Golf Lyon Tassin de l'élève et de définir les engagements de chacune des parties et d'en fixer les modalités et conditions pour la saison scolaire 2025/2026

2 - LES ENGAGEMENTS DU GOLF

L'adhésion à l'école de golf comprend :

- L'enseignement encadré par l'équipe de l'Académie du Golf Lyon Tassin
- La mise à disposition des balles de practice et du matériel durant les cours

Les cours sont proposés les mercredis, samedis et dimanches, pour une durée allant de 45 minutes à 1h30, selon le niveau et le groupe.

À noter :

- En cas de pluie, les cours pourront être maintenus au sein du club house pour des séances théoriques portant sur les règles du jeu et l'étiquette, à la discrétion de l'enseignant.
- En cas de fermeture totale ou partielle des installations (notamment en cas d'intempéries exceptionnelles), les cours seront annulés. Aucun report ne pourra être accordé dans ce cas de force majeure.

3 - ENGAGEMENT ATTENDU DE L'ÉLÈVE ET RÉGLEMENT DE L'ÉCOLE DE GOLF

Engagements attendus de l'élève :

- Assiduité aux cours : la présence aux cours de golf est obligatoire, sauf en cas de contre-indication médicale justifiée par un certificat. Le respect des horaires est impératif; tout retard important peut entraîner un refus de participation au cours.
- Participation aux compétitions : en cas de sélection officielle, la présence de l'élève est obligatoire, que ce soit pour des compétitions individuelles ou par équipes.
- Dossier administratif : avant le 15 octobre 2025, l'élève devra avoir acquis sa licence FFGolf 2025 et/ou 2026, et avoir transmis un dossier complet.

Règlement de l'école de golf :

- Ponctualité des parents : en cas de retards répétés du parent à la fin des cours, le golf se réserve le droit d'exclure l'enfant de l'école de golf.
- Comportement exemplaire exigé :
 - Respect de l'étiquette sur l'ensemble du site.
 - Les casquettes et visières doivent être retirées à l'intérieur du club house.
 - Les t-shirts et jeans sont déconseillés.
 - Sur le parcours : il est attendu des élèves qu'ils ratissent les bunkers, relèvent les pitches, posent les drapeaux sans les laisser tomber, remettent les divots et évitent de courir sur les greens.
- Tenue adaptée à la météo :
 - En cas de pluie ou de froid : prévoir vêtement de pluie, bonnet, pull, etc.
 - En cas de chaleur : une bouteille d'eau est indispensable.
- Matériel requis :
 - L'élève doit toujours avoir avec lui des balles de jeu, des tees pour le parcours, ainsi que des tees en plastique pour le practice.

Le respect de ces règles est applicable sur l'ensemble des installations golfiques. Chaque élève représente l'image du Golf Lyon Tassin et se doit de véhiculer les valeurs de respect, de rigueur et de fair-play.

ÉCOLE DE GOLF GOLF LYON TASSIN

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



L'élève s'engage également à :

- Se conformer au règlement de l'inscription, qui conditionne son accueil à l'école de golf.
- Fournir un dossier administratif complet.
- Respecter le règlement intérieur du Golf Lyon Tassin.

4 - RESPONSABILITE DE L'ECOLE DE GOLF ET DES PARENTS

Encadrement et responsabilité en dehors des cours :

Il est entendu que l'élève n'est plus sous la responsabilité des enseignants du Golf en dehors des horaires précis du cours auquel il est inscrit.

Les parents s'engagent à :

- Accompagner leur enfant jusqu'au lieu de rendez-vous de l'école de golf en début de séance.
- Venir le récupérer à cet endroit à la fin du cours.

En cas d'absence d'un responsable à la fin du cours :

- L'enfant sera accueilli temporairement au club house.
- Au-delà d'une heure de retard, les autorités compétentes pourront être contactées afin d'assurer la sécurité de l'enfant et son retour à domicile.

Si une tierce personne doit venir chercher l'enfant :

- Les parents devront informer l'enseignant à l'avance, en lui remettant une autorisation écrite mentionnant l'identité complète de la personne concernée.
- Cette personne devra présenter une pièce d'identité, qui sera vérifiée lors de sa venue.

8 - SANCTIONS

Indépendamment des éventuelles sanctions disciplinaires relevant de la Commission Disciplinaire de la FFGolf, tout manquement aux engagements prévus dans le présent contrat, qu'il soit le fait de l'élève ou de son représentant légal, pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'école de golf.

En cas de défaut de paiement, et à défaut de régularisation dans un délai d'un (1) mois suivant une mise en demeure, l'élève sera exclu de l'école de golf.

Le Golf se réserve alors le droit d'engager toute procédure légale de recouvrement pour obtenir le règlement des sommes dues.

9 - LECTION DE DOMICILE / REGLEMENT DES LITIGES

Les parties élisent domicile à l'adresse mentionnée en en-tête du présent contrat.

Toute modification d'adresse devra être notifiée par écrit à l'autre partie.

Le présent contrat est régi exclusivement par le droit français.

En cas de litige relatif à l'interprétation, l'exécution, l'application ou la résiliation du contrat, les parties s'engagent à tenter une résolution amiable dans un délai de 30 jours avant toute action judiciaire.

En cas d'accord amiable, les parties s'engagent à formaliser celui-ci par un accord transactionnel et confidentiel.

À défaut de résolution amiable dans le délai imparti, le litige sera porté devant le tribunal compétent.

ÉCOLE DE GOLF GOLF LYON TASSIN

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



Je soussigné(e), [Nom et prénom du parent ou tuteur légal] :

Autorise gracieusement le Golf Lyon Tassin, à utiliser le nom, le prénom, ainsi que des photographies, captations vidéo ou images de :
[Nom et prénom de l'enfant] :

Conformément aux dispositions légales relatives au droit à l'image, j'autorise la Société à fixer, reproduire, représenter et diffuser ces images dans le cadre des activités du Golf.

Les photographies et vidéos pourront être utilisées, en tout ou en partie, sur tout type de support existant ou à venir, notamment :

- Sites internet du Golf et du Groupe Bluegreen
- Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, YouTube, etc.)
- Emailings, dossiers de presse, documents pédagogiques, affiches
- Reportages ou diffusions télévisées

La Société s'interdit expressément toute utilisation de ces images qui pourrait porter atteinte à la vie privée, à la réputation de l'enfant ou à son intégrité, et exclut toute exploitation à caractère diffamatoire, raciste, xénophobe, pornographique ou préjudiciable.

Je reconnais avoir été pleinement informé(e) de mes droits et déclare ne prétendre à aucune rémunération pour l'utilisation des images précitées.

Cette autorisation est donnée à titre gratuit, pour une durée de 5 (cinq) ans, et pour une exploitation dans le monde entier.

Je certifie que l'enfant n'est engagé par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Je conserve la possibilité de révoquer cette autorisation à tout moment, par écrit, auprès de la Direction du Golf.

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes, les tribunaux français seront seuls compétents.

**JE SOUSSIGNÉ DÉCLARE AVOIR REÇU LES DOCUMENTS
LISTÉS CI-DESSUS ET ET LES ACCEPTER SANS RÉSERVE.**

FAIT EN DOUBLE EXEMPLAIRE À TASSIN-LA-DEMI-LUNE

LE / / 2025

L'ABONNÉ

SIGNATURE, précédé de la mention
"Lu et Approuvé"

LE REPRÉSENTANT DU GOLF

NOM / PRÉNOM / FONCTION
SIGNATURE, précédé de la mention
"Lu et Approuvé"